

Sameri

Reamé

PREMIER CONGRES INTERNATIONAL DES CRITIQUES D'ART

---

PARIS - 21-28 Juin 1948

---

LES JARDINS ET L'URBANISME.

MIEUX QUE DES JARDINS DANS LES VILLES :

LA VILLE DANS UN JARDIN

La reconstruction des villes détruites nécessite avant tout l'étude d'un nouveau plan qui prévoit l'extension et l'embellissement.

Non pas seulement en France, mais dans tous les pays, la concentration urbaine, due au développement de l'industrie s'est rapidement développée pendant le 19e siècle qui a fait des grandes villes des montagnes de pierres où, faute d'air pur, les familles qui s'y fixent deviennent stériles à la troisième génération.

L'exode des campagnes vers la ville remplit bien les vides; mais ceux qui restent dans les villages dépeuplés contractent des mariages consanguins qui engendrent des débiles mentaux.

Tous ces résultats néfastes démontrent que les humains sont faits pour vivre en contact avec la Nature et profiter des radiations bienfaisantes de la terre. Les arbres, les gazons et les fleurs sont indispensables à notre santé physique. En outre, la beauté du milieu dans lequel vivent les individus contribue à leur éducation esthétique, par suite à une part de leur bonheur.

C'est en tenant compte de ces besoins que les Cités-Jardins furent conçues et réalisées. Parallèlement, dans les villes existantes, les jardins publics deviennent plus nombreux pour apporter l'air pur et la couleur verte, avec les gazons et les arbres, dont la vue nous repose.

Il semble que les efforts de l'avenir ne devraient pas tendre à mettre des jardins dans les villes, mais plutôt la ville dans un jardin.

Nous admirons à Paris la magnifique perspective Concorde-Champs Elysées. N'oublions pas qu'elle fut l'oeuvre de Le Nôtre, au 17e siècle, lorsqu'il prolongea l'allée centrale des Tuileries vers la colline de Chaillot. C'est autour de cet axe grandiose que se sont groupés les palais et les voies plantées qui forment le plus beau quartier de Paris.

De même, la beauté de Washington, capitale des Etats-Unis, est due au plan qui fut tracé en 1780. Son auteur, L'enfant, le composa suivant celui du parc de Versailles, mais en multipliant ses dimensions par dix. A la place du Château,

sur une terrasse, il situa le Capitole, avec la même orientation : façade principale à l'Ouest. Ce palais du gouvernement domine le Mall ; tapis vert de plus de quatre kilomètres de longueur sur cinq cents mètres de largeur. ( Le tapis vert de Versailles a 400 m x 35 mètres ).

De part et d'autre de ce " Mall " il réserva l'emplacement de monuments grandioses ( Maison Blanche, Musées, Bibliothèque, Ministères ) de la même façon que dans le parc de Versailles. Le Nôtre distribua les colonnades et les effets d'eau ; tandis que de larges voies obliques relient ces monuments entre eux. Sur la façade Est du Capitole, trois avenues rayonnantes dirigent les vues vers la campagne lointaine, rappelant celles qui, à Versailles, conduisent au Château.

L'enfant avait été bien inspiré en imitant Le Nôtre. Tous les deux ont fait d'un plan de parc le germe de villes grandioses.

Il est souhaitable que leur exemple soit suivi dans les reconstructions et les créations de villes modernes.

En tous cas, il conviendrait de donner une plus grande importance à la répartition de la verdure, en plantant des avenues aussi souvent que la largeur des voies le permet. Les arbres, en apportant de la beauté et du repos au regard, compensent partiellement la rareté des grands parcs isolés parmi les masses de constructions tristes et noires.

Pratiquement, il faudrait éviter la plantation des arbres à grand développement tels que les Platanes ( *Platanus orientalis* ) dont le feuillage nuit aux toitures voisines et réduit l'ensoleillement des maisons. Il faudrait utiliser davantage le Micocoulier de Provence ( *Celtis Australis* ) arbre vigoureux, de belle forme sphérique et résistant aux blessures, qui donne d'excellents résultats sous toutes les latitudes des régions tempérées et chaudes.

Il serait parfait de généraliser les zones non aedificandi en bordure des voies publiques. Ces rubans de verdure et de fleurs, en avant des façades, donnent aux rues un air de fête, surtout si l'on supprime les clôtures en bordure des trottoirs. Elles permettraient aussi l'élargissement éventuel des voies.

Les nouveaux parcs publics sont le cadre qui convient le mieux aux jeux et aux sports. Il ne suffit pas de disposer des terrains variés les uns à la suite des autres qui présentent une succession d'aires sablées dont l'ensemble paraît nu. Il faut, au contraire, situer chaque jeu parmi les feuillages et les fleurs dont la vue est une joie et contribue à la formation artistique de la jeunesse. Des chemins logiquement tracés pour relier entre elles les différentes places de stationnement et les divers centres d'attraction doivent créer des promenades charmantes.

On abuse parfois de l'asphalte pour former le sol des terrains de jeux. Or, l'asphalte et le bitume sont chargés de chlorures et de bromures impropres à la vie. On assure même qu'ils sont générateurs du cancer.

Le lac asphaltique est appelé Mer Morte , parceque le bitume qui se dépose sur ses rives prive de vie tout le voisinage . Et cependant beaucoup de nos grandes villes enduisent les trottoirs et les chaussées de cette matière néfaste qui , ainsi , nous isole des radiations bienfaisantes de la terre.

Ces radiations de la terre nous devons les retrouver davantage dans des jardins plus grands et plus nombreux qui développent le goût de la beauté .

En reprenant ainsi le chemin de la Nature , les hommes redeviendront plus forts et meilleurs.

F. DUPRAT

Architecte-Paysagiste  
Professeur d'Architecture de Jardins  
et d'Urbanisme  
à L'Ecole Nationale d'Horticulture  
de VERSAILLES.